Ministère
des Affaires municipales,
des Régions
et de l'Occupation
du territoire
Québec

Communiqué

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

INVESTISSEMENT DE 3 939 228 $ À CHÂTEAU-RICHER POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SOUS L'AVENUE ROYALE ET LA RUE DES CIMES

Château-Richer, le 8 mai 2009 – Le député de Montmorency, monsieur Raymond Bernier, au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, est heureux d'annoncer que la Ville de Château-Richer bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 2 626 153 $ pour des travaux d'infrastructures à réaliser sous l'avenue Royale et la rue Des Cimes. Cette aide est consentie en vertu du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

« Je me réjouis d'annoncer aujourd'hui la concrétisation de travaux d'infrastructures à Château-Richer en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Au terme de ces travaux, la Ville de Château-Richer sera en mesure d'offrir à la population concernée une eau de consommation de meilleure qualité en plus de contribuer à la protection de l'environnement. Il s'agit d'un autre projet qui s'inscrit dans le vaste chantier de modernisation des infrastructures du Québec, qui permettra un développement plus harmonieux de la municipalité dans une perspective de développement durable », a déclaré le député Bernier.

De façon plus précise, le projet prévoit la mise en place de conduites d'égout domestique et le remplacement de conduites de distribution de l'eau potable sous l'avenue Royale et la rue Des Cimes, ainsi que divers travaux complémentaires.

La réalisation de ces projets nécessitent un investissement admissible total de 3 939 228 $, en vertu du sous-volet 1.4 du PIQM. Le gouvernement du Québec assume un montant de 2 626 153 $, alors que la Ville de Château-Richer participe au projet à raison de 1 313 075 $.

« L'aide gouvernementale consentie aujourd'hui à la Ville de Château-Richer illustre bien l'engagement de notre gouvernement d'accompagner les municipalités dans leurs efforts visant l'amélioration et la pérennité des infrastructures municipales. Ces investissements s'inscrivent dans le Plan québécois des infrastructures, qui prévoit plus de 41,8 milliards de dollars pour la période de 2008-2013, dont 3,15 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales », a fait savoir madame Normandeau.

Pour sa part, le maire de la Ville de Château-Richer, monsieur Frédéric Dancause, se réjouit de l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ce projet, qui contribuera à la fois au mieux-être de la population et au renouvellement des infrastructures collectives.